

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 23/04 2026**

**Conseillers présents** : Rachel BAILLEAU, Bernadette CASSAGNET, Laurent CAUBIN, Marie Hélène DUFAU TAPIE, Valérie DUBOE, Roland GUICHARD, Françoise LERDA, Christophe LE ROUX, Laurent PONTRE, Didier REGANA, Valérie RIGAL, Christophe TETART.

Absents excusés : Sonia DEPLANTE, Benoît MONMAYRANT.

Absent : André JOFFRES

### **Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 13/04/2026 :**

Mme la Maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal reçu en début de semaine. Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents soit 12 voix pour.

### **Ajout de 2 Points à l'ordre du jour**

Mme la Maire demande aux conseillers présents la possibilité de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

Achat d'une bétonnière et d'une autolaveuse.

L'ensemble des membres du Conseil municipal accepte de rajouter ces 2 points.

-----  
Avant de commencer, Mme la Maire informe qu'elle a reçu une lettre de démission de la part d'un conseiller municipal qui était aussi adjoint au maire en début de semaine.

Elle a demandé à La Préfecture des Hautes Pyrénées de lui communiquer les modalités, les obligations à respecter.

### **Achat d'une Bétonnière :**

Les Agents Techniques n'ont plus de bétonnière. Ils souhaitent une bétonnière 3 pts pour brancher sur le tracteur avec une capacité de malaxage de 3 sacs de 35 Kg.

Plusieurs devis ont été réalisés. Le devis du Garage SANGUINET : Bétonnière ALTRAD BT 45 correspond aux besoins des services et le cardan est fourni à la différence des autres.

Le devis est de 1300€ HT soit 1560€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a, l'unanimité des membres présents (12 voix), accepte la proposition d'achat et le devis de 1560€ ttc.

### **Achat d'une autolaveuse salle multi activités :**

Une étude a été réalisée sur plusieurs modes d'entretien des sols de cette salle : nettoyage fait

- Avec l'aide d'une autolaveuse (acheté ou en lising)
- Ou fait par une entreprise qui viendrait les lundis.

-Si achat : Des démonstrations in situ et des devis ont été réalisés L'entreprise SODISCOL serait retenue. C'est la moins disante 5126.38€ ttc au lieu de 6960 € la plus disante. L'autolaveuse est très maniable (bouton au guidon), plus légère. Après vérification au niveau

sécurité, une ligne directe compteur électrique est disponible pour recharger la machine dans le local où elle peut être stockée.

-Si une location/ achat était réalisée : prix de revient sur 4 ans 5087.04€

-Si intervention d'une société de nettoyage : prix de revient 210€ par intervention.

Pour info, une demande de subvention peut être faite si la commune achète l'autolaveuse dans le cadre de la prévention des troubles musculosquelettiques.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a, l'unanimité des membres présents (12 voix), choisit l'achat d'une autolaveuse. La société SODISCOL est retenue pour un montant 5126.38 TTC .

### **Budget Primitif 2026**

Il est fait lecture des travaux de la commission finances concernant l'élaboration du Budget primitif 2026 concernant :

Les recettes et dépenses du budget fonctionnement

Les recettes et dépenses du budget investissement

Budget de fonctionnement	
Recettes	<b>754070.11</b>
Dépenses	<b>754070.11</b>
Budget d'investissement	
Recettes	<b>597568.57</b>
Dépenses	<b>597568.57</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget 2026

### **Contrôle des listes électorales :**

Il est demandé à la commune de nommer un conseiller municipal appelé à siéger à la commission de contrôle des listes électorales. La commission est composée :

- D'un conseiller municipal de la commune
- D'un délégué de l'administration désigné par le préfet
- D'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Mme BAILLEAU Rachel se porte candidate. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents sa candidature.

LE 29/04/2026

Mme la Maire

Valérie DUBOE